

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1898)
Heft: 30

Artikel: Les moines
Autor: Coomans, E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-248090>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

C'est à l'abbé Nerr pu'est due la confection du Cartulaire de Bellelay. C'est un recueil ou une copie de plus de 400 des principaux documents qu'on conservait aux archives de l'abbaye. Ce recueil fut l'œuvre du notaire Nicolas Huninger de Delémont et le travail des années 1413 et 1414. Pendant son séjour à Bellelay, le notaire Huninger fit la reconnaissance des frontières de la courtine en se basant sur d'anciens actes et titres conservés aux archives de l'abbaye. Pour délimiter la courtine, des bornes avaient été placées en 1405 par ordre de l'évêque de Bâle.

(A suivre)

JECKER, curé.

Les Moines

... A la proue du bateau était assis modeste-
ment, sur un tas de cordes, un jeune religieux,
un trappiste de Westmalle (Belgique), le bré-
viaire au bras et écoutant sans y répondre de
petits sarcasmes qu'échangeaient sur son comp-
te deux ou trois beaux lions qui avaient quitté
les premières places pour venir s'amuser aux
dernières. Quoique protestant, Mac-Son eut pi-
été du moine et alla s'asseoir charitalement au-
près de lui. Les quolibets n'en continuèrent pas
moins. L'un de ces jolis messieurs se permit
même de dire à voix haute qu'il était facheux
de voir un gentleman anglais chaperonner en
quelque sorte un fanatico, un ignorantin, un
paresseux, un fainéant, en un mot un individu
de cette gent monacale qui est la lèpre et la
honte de l'Europe civilisée. Voyant que Mac-
Son acceptait sa part de l'injure et semblait
prêt à la repousser, le trappiste se leva et se
dirigea vers les causeurs, les salua, s'adressa
au plus gai d'entre eux et le pria de formuler
clairement ses accusations, afin qu'il pût se dé-
fendre.

— Puis-je vous répondre franchement ?
demanda l'interpellé avec un salut ironi-
que.

— Certes, monsieur, et je vous répliquerai
de même.

— Eh bien, révèrend voyageur, nous autres Anglais nous n'aimons pas les moines, ni leurs règles, ni leur conduite, ni leurs habits. Nous croyons que des hommes bien constitués comme vous ont tort de mener, dans des cloîtres, une vie inutile, de continuer les abus d'un autre âge et d'être à charge de la société, alors qu'ils pourraient lui rendre des services. Je ne suis pas poli, mais...

— Mais vous êtes clair, monsieur, interrom-
pit le trappiste, et je vous en remercie. Vous

Le capitaine Chenu avait tenu à pénétrer jusqu'au lit du blessé, à s'assurer par lui-même qu'il était réellement endormi ; et s'étant penché sur lui, il se promettait de revenir surveiller son sommeil, ses rêves. Mais, comme il se retirait avec le médecin, celui-ci appela sœur Olympe, qui rôdait au bout du couloir, et :

— Savez-vous, ma sœur, que notre gaillard est capable de s'en tirer, maintenant, s'il n'a plus rien dans sa cabote ? Il dort, pour l'instant... Calme absolu, n'est-ce pas ? Et que personne, personne absolument, sauf vous, à qui il est si bien accoutumé, n'entre plus dans sa chambre jusqu'à ma visite de demain. Allons, capitaine !

Et il entraîna le capitaine Chenu hors de l'hôpital, en lui faisant un interminable exposé des blessures à la tête. Mais au bout de quelques mètres, il se retournait vers Marcelline et Césaire et leur envoyait un bon sourire d'espérance. Et Césaire serrant les deux mains de son amie, s'écriait :

— Ah ! quel brave homme de médecin tout de
même !

nous tenez donc, mes frères en religion et moi, pour des fainéants incommodes, des êtres parasites, vivant aux dépens du public, sans raison, sans vergogne et sans droit.

C'est là, en effet, à peu près la pensée du monde éclairé.

— Et aussi du monde qui ne l'est pas et qui accepte des préjugés tout faits, quelque injustes qu'ils soient, sans se donner la peine de les examiner... Permettez-moi de vous donner quelques explications sur nos actes, sur nos règles, sur notre glotonnerie, sur notre paresse, sur la part que nous prenons au banquet social. Comme trappiste, j'ai à parler d'abord de moi-même et de mes complices immédiats.

Nous habitons, à Westmalle, dans les bruylères de la Campine anversoise, un vaste monastère où nous prions et travaillons de notre mieux, pour Dieu, pour les pauvres et pour nous. Nous nous couchons à huit heures, dans des lits si simples et si durs que vous n'oseriez pas les donner à vos domestiques ni à vos prisonniers.

A deux heures de la nuit, la cloche nous convoque à la chapelle où nous chantons matines, assez longuement, je le confesse, sans feu, sans sièges, les genoux sur les dalles, puis chacun de nous se rend à sa besogne, l'un aux champs, l'autre à la grange, l'autre à l'atelier, d'autres encore à la cuisine, à la bibliothèque ou auprès de quelque pétiteur, accueilli dans notre auberge toujours ouverte au premier venu.

A onze heures, nous dinons, de quoi ? Nous nous mépriserez bien davantage quand vous connaîtrez notre menu : il se compose de pommes de terre au vinaigre, de pain grossier, de fromage blanc et d'un verre de bière. Nous ne mangeons guère de poissons et jamais de viande. Le bétail que nous élevons, le vin que nous récoltons sont exclusivement réservés aux personnes qui nous visitent.

Après le dîner, une demi-heure de repos, puis le travail recommence, jusqu'au souper, consistant (c'est humiliant peut-être, mais c'est vrai, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire) en un morceau de pain frotté de fromage. Voilà notre vie, monsieur. Que coûte-t-elle à la nation ? La bagatelle de soixante centimes par homme et par jour, y compris notre froc. Telle est la contribution ruineuse que nous prélevons sur la société civile... Encore pourrais-je faire observer que nous ne mendions pas, que nous subsistons de nos œuvres, que la plupart d'entre nous avaient des rentes et qu'ils ont apporté à la communauté plus qu'ils ne reçoivent d'elle... Je pourrais ajouter que nous gagnons littéralement notre vie et que nos économies et nos bénéfices — nous en faisons, monsieur — sont distribués aux pauvres, ce qui

soulage d'autant l'Etat et les familles charitables.

— Je reconnaît que le reproche de fainéance ne saurait atteindre les trappistes, mais il retombe sur bien d'autres moines qui ne travaillent pas.

— Hélas ! monsieur, êtes-vous bien sûr que la prière, la méditation, les occupations scientifiques et littéraires, l'administration des sacrements et d'autres devoirs imposés aux prêtres moines ou non, ne sont pas un travail ? L'inaction est parfaitement condamnée par l'Eglise, qui ordonne avant tout aux hommes de se rendre utiles à leurs semblables. Daignez y réfléchir... Demandez-vous, d'ailleurs, si le premier de nos droits, à tous, religieux et laïques, n'est pas de vivre à notre guise, pourvu que nous ne nuisions à personne, et si cette liberté naturelle est subordonnée à la condition de travailler activement, de nous livrer à des labeurs visiblement productifs ? Prenez-y garde, mon cher monsieur, votre réponse pourrait avoir pour vous-même des conséquences terribles... Puisque je vous ai exposé ma manière de vivre, vous ne me trouverez pas indiscret si je vous prie de me dire la vôtre.

— Elle est honnête et indispensable. Je vis d'un patrimoine formé depuis des siècles. J'ai deux mille livres sterling de rente, maison à Londres, cottage dans le Sussex, et je voyage pour mon plaisir et mon instruction.

— Vous dépensez vos revenus et peut-être davantage ?

— J'avoue que je ne théâtrise pas.

— Vous avez des domestiques ?

— Trois ou quatre seulement.

— Vous êtes célibataire ?

— Je m'en vante.

— Auriez-vous la bonté de me dire quels services vous croyez rendre à la société en échange des 50,000 francs que vous mangez chaque année ?

— La belle question ! Je fais circuler mes 50,000 francs, qui sont mon bien ; je contribue à la prospérité de l'industrie et du commerce !

— Et puis ?

— Puis, je me promène... Vous êtes drôle, monsieur !

— Puis encore ?

— Puis, je m'amuse, je dors la grasse matinée... Où voulez-vous donc en venir ?

— Bref, vous ne faites rien, vous ne travaillez pas, vous êtes un citoyen contemplatif, un capucin laïque, avec cette différence que le capucin prie pendant que vous riez et qu'il ne coûte pas 300 francs par an, tandis que vous absorbez, à vous seul, 50,000 francs de revenu social.

— Pourquoi pas ? Ces 50,000 francs ne sont-ils pas ma propriété ?

— Maint capucin pourrait répliquer et prouver que lui aussi vit de son patrimoine, mais la question n'est pas là ; elle est de savoir, lequel du capucin ou de vous, est le plus grand fainéant, lequel des deux coûte le plus et rapporte le moins, au point de vue de l'économie politique, morale et religion à part. Je vous le disais tout à l'heure, prenez-y garde, monsieur : vos raisons de proscrire le moine sont les mêmes que celles que peut invoquer l'ouvrier contre le rentier, le travailleur contre le capitaliste, le citoyen laborieux et pauvre contre le citoyen inactif et bien renté. Encore le moine démontrera-t-il aux niveaux révolutionnaires, aux communistes, aux partageux, que sa part du revenu social est bien faible, tandis que la vôtre est énorme. Cinquante mille francs entretiendraient cinq couvents ! Avez-vous réellement la prétention d'être plus utile à la société que cent moines ?... Allons, monsieur, sondez votre conscience ; si le devoir de travailler précède celui de vivre, si nous devons rendre à la société ce qu'elle nous prête, votre position est-elle plus logique,

VI

Le triomphe de Marcelline

Quel événement pour le village de Bézu-St-Eloi, lorsqu'on vit arriver, par le train de deux heures, Marcelline Dubreuil, soutenant son frère qui venait au pays en congé de convalescence ! Jusqu'alors on avait rien su que de très vague au sujet de l'accident de Firmin ; et les faiseurs d'histoires en avaient fabriqué de très fantaisistes à ce propos. Les vieux Dubreuil ne racontaient rien : seulement, le père bougonnait toujours contre « l'escapade » de sa fille à Paris ; et la mère s'arrêtait assez souvent, au milieu de son travail, pour essuyer les larmes qui coulaient sur sa peau plissée. Quant au vieux Parot, il ne cessait pas de déblatérer contre ces coqueneuses qui vont chercher des aventures hors du pays.

Depuis qu'une lettre de Marcelline avait annoncé le retour, sa mère ne dormait plus que deux ou trois heures par nuit, travaillant à faire sa chaumière belle, malgré les reproches de son homme :

— Tu te tues, ici ; et tu n'as plus de poigne aux champs.

(La suite prochainement.)

plus inattaquable, plus assurée que celle du capucin ? La consommation du capucin est si peu de chose qu'elle serait double dans vos prisons. La vôtre est bien autrement grande, enviable, menaçante ! Et le capucin se suffit à lui-même. Il n'a ni domestiques, ni femme, ni rien qui en tienne lieu. Impossible de simplifier davantage sa vie et sa garde-robe. On lui prendrait tout, qu'il s'en apercevrait à peine, et il serait bientôt consolé, tandis que vous, monsieur, que de cris, que de douleurs, si on ne vous laissait qu'un froc pour toute dépouille !

Je vous ai décrit mon dîner ; le vôtre est assurément plus gras, comme de raison, et je ne vous l'envie pas, quoique j'aie, je dois en convenir, des moments de faiblesse où vos plats finement épices et vos vins délicats me seraient plaisir. J'ai connu l'abondance, j'ai hanté les riches quand j'étais des leurs, et il me souvient des jours où ma gourmandise aspirait à mieux qu'à vos poulettes truffées, à vos desserts raffinés, à votre nectar champenois. Si ma mémoire est fidèle, l'addition des Frères-Provençaux montait parfois à 500 francs pour une demi-douzaine de joyeux convives. Ces excès, dont je me confesse, vous les avez commis aussi, sans doute.

— Je m'y livre encore, et sans remords.

— Soit. Je ne prêche pas, je constate, je raconte et je conclus. Vos domestiques dinent à moins, et vos paysans aussi.

— Tout naturellement.

— Eh, eh ! le problème est plus compliqué qu'il ne vous semble. Si vos domestiques, vos paysans et les ouvriers de leur connaissance se réunissaient un jour et venaient vous tenir à peu près ce langage : « Monsieur, vous êtes un fainéant, un citoyen inutile, une cinquième roue au char de l'Etat ; vous consommez beaucoup sans rien produire ; vous avez bien fait de chasser les moines, de confisquer leurs biens et de proclamer que leurs prières ne valaient pas le pain qu'ils mangeaient ; nous approuvons fort ce grand principe que le travail personnel est la seule source légitime des richesses ; dès lors, reconnaissiez à votre tour que vous, qui ne faites rien, n'avez pas le droit de vivre luxueusement aux dépens des pauvres qui font tout ; en conséquence, nous allons intervertir les rôles : vous prendrez notre place, nous occuperons la vôtre. Désormais, à nous les truffes, à vous les pommes de terre. » A cette logique brutale, que répondriez-vous ?

— Je n'y opposerais que des coups de cravache.

— Fort bien, l'argument serait frappant et leur fermerait la bouche, si vous étiez le plus fort. Mais supposons que vous et les autres riches de votre voisinage soyez les plus faibles, que direz-vous ?

— Ah ça ! murmura le gentil touriste, voulez-vous pousser la plèbe contre nous et lui prouver que nos biens sont de bonne prise ? Votre raisonnement est anarchique, immoral, intolérable.

— Je me borne à affirmer que les fainéants n'ont pas le droit de condamner la fainéante ; qu'un fainéant civil dépensant de grosses rentes, à tort et à travers, bien ou mal, est pour la société un fardeau plus lourd, plus absurde et plus inique qu'un fainéant tonsuré se contentant du strict nécessaire ; enfin, que les anarchistes sont ces prétdents réformateurs libéraux qui mettent les moines hors la loi, les exproprient, les pillent, les railent, et, par ce dangereux exemple, appellent sur eux-mêmes l'attention intéressée des communistes de la population.

— Tout cela est fort scandaleux, injurieux...

— Tant pis, car tout cela est simplement vrai. Sur ce, monsieur, je vais reprendre mon breviaire si vous voulez bien le permettre.

— Monsieur le trappiste, dit Mac-Son, vous

raisonnez un peu crûment, pour des oreilles protestantes et mondaines, mais catégoriquement et logiquement.

(Quinzaine)

E. COOMANS.

Hommage à M. l'abbé J. Juillard pour son ordination sacerdotale à Lucerne.

Marche !...

Ité et docete omnes...

Là bas, c'est le foyer, où l'amour se prodigue, Là bas, c'est le village où sont tous les aimés, Là bas, c'est le bonheur que jamais rien n'endiguer, Et les sourires doux, sur les lèvres semés...

C'est le berceau si frêle où tu faisais ton somme, De la mère écoutant les naïves chansons !... C'est le passé, c'est le présent, c'est tout en somme : C'est le verger plein d'ombre où nichent les pinssons.

Ce sont les vieux sentiers dans la mousse soyeuse, Le ruisseau perdu sous les épais roseaux, C'est le tout vieux clocher, c'est la plaine joyeuse, Où la fontaine coule en paix ses lentes eaux !...

Les vieux vont retrouver leurs sourires de fête, La vieille mère va te baisser sur le front. Et le père, oubliant comment la joie est faite, Aux yeux se sentira monter un pleur trop prompt...

Oh ! qu'il doit être doux, ce foyer où l'on t'aime, D'où mille mains jamais ne voudraient te chasser, Ce cher foyer où Dieu donne à la vie un thème fait de joie, et d'amour qui ne doit point passer !...

Oh certes, le foyer a de suaves charmes, Réjouis en ton âme, et rêve de bonheur...

Puis, détourne la tête... ici, se sont les larmes, ci, c'est le rocher où l'on brise son cœur !...

Prends ton bâton, et va : la peine ici commence !... La bûche sur l'épaule, et la ceinture aux reins, Marche tes premiers pas, et sur la route immense, Va sans faillir, le cœur vaillant, les yeux sereins...

Maintenant ton foyer, ton pays, c'est le monde. Marche, et va de l'avant, esclave du devoir !... Si tu heurtes du pied quelque chose d'immonde, Ne ferme pas les yeux afin de ne pas voir.

Mais arrête un instant, console et purifie, Dieu t'a fait pour cela, ton âme est le flambeau En qui le cœur humain, pauvre aveugle, se fie, Et qui doit le conduire au seuil de son tombeau.

Ta voix sera puissante, et l'écho de la terre Redira ton appel, et le dira sans fin... Appelle les souffrants, car c'est ton ministère, Donne à manger à ceux que tourmente la faim.

Donne leur à manger cette chair de ton âme Qu'est l'amour, et que Dieu te donna pour donner !... Guéris le pauvre cœur que la souffrance entâme, Et, prêtre, souviens-toi que tu dois pardonner !...

Qu'importe les soufflets qui meurtrissent la face, Qu'importe les crachats, ton Maître en a reçus... Dailleurs cette souillure avec le temps s'efface, Pardonner à tes bourreaux comme Fa fait Jésus...

Arrache de ton champ la semence d'ivraie, Et ne t'arrête pas si tu meurtris tes doigts... Fais germer dans les cœurs toute parole vraie, Advienne que pourra si tu fais ce que dois.

Puisque Dieu t'a nommé, sans mesurer l'ouvrage, Marche et va de l'avant !... Va de l'avant toujours, Le ciel étant le but de ton pèlerinage, Si tu l'atteins, qu'importe en quel nombre de jours ?...

Va de l'avant toujours, sans regarder derrière... Et sans regretter rien... ni parents, ni foyer... Qu'importe le passé, puisqu'il reste en arrière, Et que sous son poids lourd ton front devrait ployer ?...

GAUTHIER SANS AVOIR.

Avis industriels et commerciaux

Expéditions en Portugal. — Il résulte d'une communication du consul général suisse à Lisbonne que pour toute expédition à destination du Portugal, il est nécessaire de faire parvenir au consul portugais, deux à trois jours avant le départ du navire, quatre déclarations de douane. Ces déclarations doivent contenir pour chaque article séparément, outre le nom du vaisseau, les indications du poids brut, du poids net, de la valeur et du lieu d'origine. Des indications générales, telles que tissus, jouets, etc., ne sont pas admises ; il est nécessaire de désigner exactement la matière des marchandises, si elles sont en laine, en coton, en bois, etc. Ne seront admises à l'embarquement que les marchandises dont les déclarations auront été délivrées à temps, en sorte que les marchandises qui ne parviendront qu'un ou deux jours avant le départ du navire ne pourront être embarquées, mais devront attendre le départ subséquent d'un autre navire.

Commerce avec les Etats-Unis. — L'information publiée par des journaux suisses évoquant laquelle le gouvernement des Etats-Unis aurait refusé de reconnaître le droit au traitement de la nation la plus favorisée, qui est assuré à la Suisse par traité, est inexacte.

Des informations transmises à titre officieux permettent de constater, il est vrai, que dans les cercles gouvernementaux de Washington on estime que les arrangements douaniers qui viennent d'être conclus avec la France ne sont applicables à des tiers qu'en tant que ceux-ci font en échange des concessions spéciales.

Le Conseil fédéral s'est élevé contre cette manière de voir et n'a pas encore reçu de réponse à ce sujet. On ne peut donc parler pour le moment d'un refus des Etats-Unis de reconnaître le droit de la Suisse.

LETTRE PATOISE

Les cheutes d'enq pâche miraculeuse

I me raipeule que dain le temps aipré que nos ennes déménaidjé pô allai demorrai dain enne métairie pré de Sün Brais, les premiêdjos ai nos était bin grié, dâ li po no pessai eusse te malaidie li, nos dienne entre tu nos djens de l'otâ, le premiê duemoine, aipré aivoi dénai, ai fâ que note yada aiprateuché note fornette: eunne boîne peutéte pouliche, que saivachi bin fure; ai peu dâli mintenin, note tcherti-

Enfin tot était prâ, po aipré aivoi dénai, nos voili paîchi à fond de train, po Soubeij. Malheureusement, ai faisai bin tchâ, note tchevâ aivai bin les mouëtches, chi bin que tien nos feunes là, ai poéyai être les trouë de lai réussie. Nos botenne noté tcheuvâ ai l'ombre dôs enne sâce, ai nos, nos aicmencenne de nos déyuatai. Aipré nos être tot dévëti, seuce n'âs-